

Mesures de circonscription de la COVID-19 par la douane de Chine (II)

13 juillet 2020

Renforcement du contrôle de la qualité du matériel médical importé et exporté, et soutien à la reprise de l'économie

La propagation rapide de la COVID-19 a posé de graves problèmes à de nombreux pays et a entraîné une forte augmentation de la demande de matériel médical. La Chine étant l'un des principaux producteurs de matériel médical et de protection, la douane chinoise apporte sa propre contribution aux efforts mondiaux de lutte contre la COVID-19, en accélérant le dédouanement du matériel médical importé et exporté et en collaborant plus étroitement avec d'autres organismes gouvernementaux en matière de contrôle de la qualité des produits.

I. Renforcement du contrôle de la qualité du matériel médical importé et exporté :

1.1. Introduction de nouvelles politiques assorties de normes spécifiques

Le gouvernement chinois a toujours attaché une grande importance à la qualité et à la sécurité du matériel médical. Au cours des derniers mois, la forte augmentation des achats de matériel médical par des acheteurs étrangers a entraîné une multiplication rapide du nombre de producteurs chinois et de la capacité de production totale. Afin de garantir la qualité du matériel médical exporté et de mieux réglementer les activités d'exportation, l'Administration générale des douanes a élaboré un certain nombre de règlements en collaboration avec le ministère du Commerce, l'Administration d'État pour la réglementation du marché et l'Administration nationale des produits médicaux. Cette réglementation, qui précise les normes et les exigences de qualité applicables au matériel médical exporté, a été strictement appliquée, ce qui témoigne de son effet salubre.

1.2. Contrôles douaniers plus rigoureux et inspections obligatoires

La douane chinoise a adopté des numéros SH à dix chiffres et précisé les unités de mesure légales pour des articles tels que les combinaisons de protection et les masques faciaux, ce qui a permis de faciliter les déclarations en douane du matériel médical essentiel et d'établir de meilleures statistiques. Des inspections plus strictes de la documentation et des contrôles douaniers plus rigoureux ont été imposés sur le matériel médical importé. Un plus grand nombre de tests techniques de laboratoire ont été commandés afin d'empêcher l'importation et l'exportation de matériel médical qui ne répond pas aux normes de sécurité et de qualité. Des inspections obligatoires ont

été imposées à onze catégories d'exportations utilisées directement pour lutter contre la COVID-19, notamment les masques médicaux et les thermomètres à infrarouge. Les méthodes d'évaluation de la conformité comprenant l'échantillonnage, l'inspection, la vérification et l'assurance de la conformité ont été combinées pour garantir une inspection et une supervision de la qualité et de la sécurité conformes à la loi.

1.3. Renforcement de la prévention des risques par des mesures combinées pendant et après le dédouanement

La douane chinoise a renforcé la collecte et l'analyse des informations. Une analyse précise permet de cibler les entreprises à haut risque et les produits sujets à des déclarations incomplètes ou fausses, pour faciliter la saisie du matériel de qualité inférieure à la frontière. Des vérifications post-dédouanement ont été effectuées sur les entreprises à faible et moyen risque, optimisant ainsi le mécanisme de prévention des risques.

1.4. Facilitation des opérateurs respectueux de la loi et sanctions pour les contrevenants

La douane chinoise offre des mesures de facilitation aux entreprises qui déclarent leur fret import/export avec honnêteté et conformément à la loi. Cependant, lorsque certaines entreprises malhonnêtes enfreignent la loi, la douane chinoise applique tout le poids des sanctions administratives et, en cas d'infraction pénale, informe les procureurs pour faire engager des poursuites pénales. Ces mesures sanctionnent les déclarations en douane fausses ou incomplètes, les articles non déclarés dissimulés dans d'autres marchandises dans le but d'échapper aux inspections obligatoires et les expéditions comprenant des produits contrefaits ou de qualité inférieure.

II. Soutien à la reprise de l'économie :

2.1. Dédouanement rapide du matériel médical

Importations : Toutes les autorités douanières locales du pays ont ouvert des comptoirs spéciaux et des voies dites vertes qui offrent des services de dédouanement rapide 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 pour le matériel médical importé. Les produits pharmaceutiques importés, le matériel de protection et médical ainsi que les autres fournitures servant à lutter contre la COVID-19 seront dédouanés sans retard.

Exportations : Prestation de services accélérés 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, pour réduire les délais de dédouanement.

2.2. Réduction des coûts pour les importateurs et exportateurs

Des politiques de réduction des frais et des droits de douane ont été introduites pour alléger le fardeau sur les entreprises. Les audits et vérifications sur place ont été réduits, et le délai d'approbation associé à la quarantaine a été raccourci afin d'assurer

la fourniture rapide de biens importants pour la vie quotidienne des personnes. La pression financière sur les exportateurs a été réduite grâce à un mécanisme de garantie fiscale amélioré pour la vente intérieure de biens dans le cadre du commerce de transformation. Tout en maintenant les mêmes niveaux de sécurité, les exigences en matière de documentation et de certification, ainsi que la quarantaine au mouillage, ont été réduites afin de diminuer les coûts pour les entreprises.

2.3. Soutien accru aux opérateurs économiques agréés

L'inspection obligatoire des lieux pour la certification en tant qu'opérateur économique agréé (OEA) a été suspendue. À sa place, les entreprises sont surveillées par un grand système de profilage d'entreprises basé sur des données, ce qui permet de traiter les problèmes en temps utile. Des formations virtuelles ont été dispensées aux OEA pour les aider à continuer à respecter les normes relatives à leur statut. Une équipe de plus de 160 experts en douane a été mise en place ; ils utilisent la plateforme WeChat de gestion du crédit de la douane chinoise pour répondre aux questions et offrir une assistance immédiate aux OEA pour tout problème en cours de dédouanement. Ces experts veillent à ce que les marchandises expédiées par les OEA des pays (régions) avec lesquels la Chine a signé des accords de reconnaissance mutuelle d'OEA soient prioritaires et passent rapidement la douane.